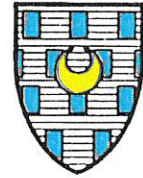




# CONSEIL MUNICIPAL DE MARQUETTE EN OSTREVANT

=====



## LISTE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2023

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 29 Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Marquette en Ostrevant s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur TONDEUR Jean-Marie, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 22 Septembre, laquelle convocation a été affichée le jour même à la porte de la Mairie conformément à la loi. Il est procédé à l'appel nominatif des membres du Conseil Municipal.

Nom Prénom	Présent Absent Excusé	Détenteur d'une Procurations	Si Absent ou Excusé procurations à
TONDEUR Jean-Marie	Présent		
MARECHAL Jean-Maurice	Présent		
DELFORGE Marie-Christine	Présente		
DUBOIS Jean-Yves	Présent		
JOCHIMSKI Yannick	Présent		
CARPENTIER Brigitte	Présente		
POULAIN Jean-Paul	Présent		
WAVRANT Marielle	Excusée		SCHOLAERT Myriam
MERESSE Éric	Présent		
SCHOLAERT Myriam	Présente	OUI	
JABLONSKI Patrick	Présent		
ROBAS Chantal	Présente		
POULAIN Pascal	Présent		
MICHEL Cathy	Présente		
VALANSOMME Christophe	Présent		
NIVALLE Nathalie	Présente		
BOULANGER Clément	Absent		
DUTAILLY Anne	Présente		
ROTOLO David	Présent		

Nombres de membres légaux	19
en exercice	19
présents	17
Absents-Excusés	01
Procurations	01

**Délibération N° 2023092901 DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Cette désignation incombe au Conseil Municipal en application de l'article 2121-15.

**Madame Chantal ROBAS** a été nommée secrétaire de séance.

Assiste également à la séance : Monsieur Grégory DUBREUCQ, Secrétaire Général de Mairie.

**DECISION : Adopté à l'unanimité**

=====

**Délibération N° 2023092902 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 SEPTEMBRE**

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 09 Juin 2023 a été communiqué à chaque membre du Conseil Municipal.

S'il n'y pas d'observations, il est proposé au Conseil Municipal de l'approuver.

**DECISION : Approuvé à l'unanimité**

=====

**Délibération N° 20230929032 DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS N°1, 2 et 3**

le Conseil Municipal, Décide de procéder aux modifications budgétaires sur le Budget 2023.

**DECISION : Adopté à l'unanimité**

=====

**Délibération N° 2023092904 ORGANISATION A.L.S.H. VACANCES D'OCTOBRE 2023**

Il est décidé d'organiser un A.L.S.H. pendant les vacances d'octobre 2023.

**DECISION : Adopté à l'unanimité**

=====

**Délibération N° 2023092905 SIDEN SIAN : ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES**

Le Conseil Municipal, Décide à l'unanimité :

→ D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- des communes de **TORTEQUESNE** (Pas-de-Calais), **ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE** (Pas-de-Calais), **AVELIN** (Nord) et **IWUY** (Nord) avec transfert de la compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie.**

**DECISION : Adopté à l'unanimité**

=====

**Délibération N° 2023092906 SIDEN SIAN : ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES**

Le Conseil Municipal, Décide à l'unanimité :

→ D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- de la commune de **THIVENCELLES** (Nord) avec transfert de la compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie.**

**DECISION : Adopté à l'unanimité**

=====

**Délibération N° 2023092907 LOCATION DE VAISSELLE SALLE DU FOYER RURAL ET JEAN LEFEBVRE MISE A JOUR DES TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une partie de la vaisselle mise à disposition des utilisateurs des salles est louée.

Une partie du matériel reste toutefois prêté, les utilisateurs sont tenus de le rembourser en cas de dommage ou perte. Les tarifs adoptés le 26 septembre 2013 n'ont pas été revus depuis. Compte tenu de l'augmentation des prix de remplacement, il est proposé à l'assemblée de procéder à un réajustement des tarifs en fonction du prix d'achat des fournitures tels qu'ils sont détaillés ci-dessous. Les tarifs proposés sont acceptés.

**DECISION : Adopté à l'unanimité**

=====

**Délibération N°2023092908 TRAVAUX : EN COURS, FUTURS et PROJETS**

Un point sur les travaux en cours et futurs est fait.

Entre autres : Rénovation de la Mairie, Eclairage Public en LED, Rénovation des vestiaires du Football, Rénovation du Calvaire, Voies douces (dossier de la Région) dans le cadre de la redynamisation des centre-ville et centre bourgs.

Il est décidé également de solliciter toutes les aides et subventions possibles pour ces projets.

Une délibération spécifique sera prise pour chaque dossier.

**DECISION : Adopté à l'unanimité**

=====

**Délibération N°2023092909 FINANCES**

Un point est fait sur la situation financière suivant les dossiers de travaux en cours ainsi que les subventions sollicitées et/ou octroyées

Monsieur MARECHAL, 1<sup>er</sup> Adjoint, informe le Conseil Municipal que le compte Fêtes et Cérémonie est en dépassement alors qu'il y a encore des festivités à venir.

**DECISION : Adopté à l'unanimité**

=====

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**FIN DE SEANCE**

**Le Maire,**



**Jean-Marie TONDÉUR**

La présente liste des délibérations a été affichée à la Mairie (Tableau d'affichage extérieur) et mise en ligne sur le site internet de la Commune